

SYNDICAT NATIONAL des MAITRES-ASSISTANTS en SCIENCES MEDICALES

Alger, le : 16/ 02/ 2008

Cher(e) Collègue,

Lors de notre assemblée générale du 15.01.2008 un arrêt de travail de trois jours touchant les soins et l'enseignement a été voté à la majorité écrasante des participants. La date de cet arrêt de travail devait être fixée en coordination avec les différents syndicats autonomes. Après concertation cette coordination syndicale a décidé de fixer cet arrêt de travail de trois jours au **24,25 et 26 février 2008**.

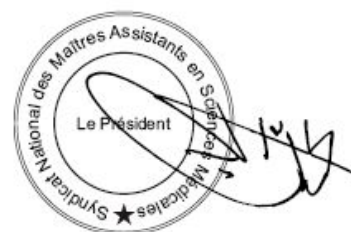
Cet arrêt de travail est donc non seulement **maintenu** mais nous devons tous œuvrer à sa pleine réussite, pour montrer notre détermination à faire aboutir nos justes et légitimes revendications. A part la finalisation des statuts, aucune réponse ne nous a été donnée jusqu'à ce jour aux questions relatives à la grille des salaires et au régime indemnitaire.

Nous devons profiter de ces trois jours d'arrêt de travail pour crier avec force notre refus de la politique du fait accompli et de l'exclusion.

Je vous informe aussi que des assemblées générales sont programmées pour le troisième jour de cet arrêt de travail (26.02.08) à 10 h pour juger de la suite à donner à notre action de protestation.

Très cordialement

Le Président du SNMA-SM



الدكتور رضا جيجيك
Dr. Reda DJIDJIK